

Dispositifs « Devoirs faits »

1. L'organisation retenue est la suivante

Plages horaires dédiées au dispositif :

Créneau de 15h50- 17h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir du 24 septembre 2018 après courrier d'inscription.

2. Intervenants

Professeurs, Assistante pédagogique.

3. Référent

M Roudaut, professeur d'Histoire Géographie, chargé de faire le lien entre les équipes pédagogiques, les intervenants du dispositif Devoirs faits et le chef d'établissement et les parents.

4. Contenu de l'aide apportée

- Méthodologie et Organisation (conseils pour l'apprentissage des leçons, prise de note, tenue de l'agenda et des cahiers, préparation du sac...)
- Compréhension des consignes
- Apprentissage des leçons
- Réalisation des exercices
- Soutien scolaire
- Aide à la révision
- Rattrapage de cours

5. Communication avec les familles

- Les demandes d'inscription se font en remplissant le formulaire distribué par le professeur principal dans la semaine du 10 au 14 septembre 2018. Un courrier d'affectation sera donné aux parents dans la semaine du 17 au 21 septembre 2018.
- Les intervenants sur le dispositif DEVOIRS FAITS, apposeront leur signature et la date de réalisation sur la fiche élève, à côté des tâches effectivement réalisées.
- Les parents de leur côté contrôleront la fiche de l'élève chaque soir, afin de prendre en charge les devoirs et leçons non réalisées.
- L'élève disposera d'une fiche de suivi individuelle au collègue, sur laquelle il notera le détail des travaux réalisés par séance. Cela lui permettra de progresser dans l'organisation de son travail, en sachant ce qui lui reste à réaliser à la maison.
- Le référent Dispositif Devoirs faits pourra de son côté contacter les parents.

6. Evaluation du dispositif

- Bilans d'étapes : réunion d'équipe (Chef d'établissement, professeur référent, professeur principal et encadrants).
- Régulation des groupes. Des inscriptions en cours d'année seront possibles également (à la demande de la famille ou sur proposition des équipes).
- Exploitation des données en conseil de classe.
- L'enjeu est d'avancer les élèves dans leurs devoirs et surtout de leur donner les méthodes pour progresser tout en gagnant en autonomie. **Il n'est en aucun cas prévu de faire faire aux élèves la totalité des devoirs au cours du dispositif. La priorité sera donnée aux compétences non maîtrisées par l'élève.**

La principale adjointe,

